

Bonjour Madame ou Monsieur,

Je suis membre des *Invalides au front*, un groupe citoyen formé de plus de 3600 membres qui continuons notre combat contre la pénalité qui était imposée par le Régime de rentes du Québec en situation d'invalidité, une pénalité que le Tribunal administratif du Québec a déclaré discriminatoire en juillet 2023.

Nous avons remporté une première manche alors que le gouvernement du Québec vient de mettre fin à l'application de cette réduction en situation d'invalidité à compter du 1^{er} janvier 2025 et nous sommes d'ailleurs très heureux de cette importante avancée.

Nous poursuivons toutefois notre combat afin d'obtenir justice pour toutes les personnes qui ont subi cette pénalité par le passé. À noter que la cause portant sur la rétroactivité sera entendue en Cour supérieure en septembre prochain.

Plus de 77 000 personnes aînées en situation d'invalidité ont ainsi vu leur rente de retraite amputée au cours des dernières années, des personnes aux revenus majoritairement très modestes qui doivent en plus assumer des dépenses supplémentaires en lien avec leur état de santé fragilisé.

Malheureusement, nous craignons que beaucoup de personnes affectées ne soient pas bien informées, les lettres qu'elles ont reçues antérieurement de Retraite Québec n'ayant jamais fait mention qu'une réduction avait été imposée à leur rente.

À notre avis, elles ont le droit de savoir qu'elles ne recevaient pas leur pleine rente de retraite accumulée en fonction de leurs cotisations jusqu'au 31-12-2024, qu'une réduction jugée discriminatoire avait ainsi été infligée à leur rente parce qu'elles avaient dû recourir à des prestations d'invalidité entre l'âge de 60 et 65 ans, et que cette réduction leur avait été imposée pour toutes les années comprises entre l'atteinte de leurs 65 ans et le 31-12-2024.

SVP Pourriez-vous nous aider à les rejoindre?

Pour ce faire, nous vous invitons à passer le mot autour de vous, à joindre notre groupe privé Facebook qui est ouvert aux organismes et aux associations, et à consulter notre site Internet *les Invalides au front*.

Lien du groupe privé Facebook les Invalides au front (bénéficiaires de la RRQ):

<https://www.facebook.com/groups/444597854008035>

Lien de notre site Internet : <https://www.invalidesaufront.ca/>

Merci du fond du cœur

Très cordialement,

Votre signature

Membre des Invalides au front